

Ordonnance Souveraine n° 2.996 du 15 novembre 2010 accordant la Médaille d'Honneur.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

Mme Gilberte ARNAUD, épouse SILLI, Bénévole à l'Oeuvre de Soeur Marie,

MM. Ralph BARNSTEIN, Président du B'nai Brith Monaco,

James Steven BEERLEY, Bénévole à l'Association «International Needs Monaco», Pasteur,

Mmes Elsa BRUNO, épouse DEL FA, Bénévole à l'Oeuvre de Soeur Marie,

Madeleine CAZABAT, épouse CAZAUX, Bénévole à l'Oeuvre de Soeur Marie,

Mmes Bénédicte COURTIN, épouse SCHÖNBORN, Bénévole à la Paroisse du Rocher,

Michèle FIGHIERA, épouse MICHEL, Présidente de l'Oeuvre de Soeur Marie,

MM. Michele FLORENTINO, Président du Monte-Carlo Wine Festival,

Jean FONTANA, Bénévole à la Croix-Rouge Monégasque,

Maurice GALASSINI, Ancien Président et Chef du Protocole du Kiwanis Club de Monaco,

Mmes Aline KERAVEC, épouse PREVOST, Bénévole au sein de l'Organisation du Meeting International de Natation,

Dominique MATHE, épouse MATHE-REVELLI, Chef de service à l'A.M.A.P.E.I.,

MM. Christian OREZZA, Membre du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes de la Saint-Roman,

Christian PALMARO, Président de l'A.S. Monaco Volley Ball, ancien président du Rotary Club de Monaco,

Lionel RAUT, Vice-président de la section «Affaires Sociales» au Conseil Economique et Social,

Jean-Marc RISS, Docteur en médecine, Bénévole à Monaco Aide & Présence,

Mme Gisèle SEGGIARO, épouse COTTALORDA, Membre de l'Association «Jeune J'Ecoute»,

M. Christophe SOSSO, Avocat-défenseur, Bénévole à l'Association «International Needs Monaco»,

Mme Marie-José VOISIN, épouse TAFFE, Bénévole à l'Oeuvre de Soeur Marie.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le quinze novembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.